

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces<br>publicitaires sont manquantes.<br><br>Pagination continue.  |

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUEBEC

---

Cinquième dimanche après Pâques

La prière est une élévation de l'esprit et du cœur vers Dieu. Tout ce qui élève l'âme est donc une prière. Le travail, la douleur soumise est une prière, et l'âme en prière, tout en animant le corps, vit dans le ciel.

La prière s'impose, car il n'y a personne qui n'ait quelque chose à demander pour lui et pour les autres.

La prière enrichit, rend la vertu sollicitée plus facile, fait descendre la lumière dans l'esprit et la force dans le cœur. Mais il faut renoncer au péché, si on veut que Dieu nous exauce.

---

Le Conseil de l'Instruction publique

On lit dans un de nos journaux :

« Le département de l'Instruction publique devrait être dirigé par un « ministre de l'Instruction publique, » responsable au peuple. »

Cependant le même journal énonce, une seconde plus tard, les deux propositions suivantes :

« Les politiciens ne sont pas à leur place dans ce conseil, parce qu'ils sont trop exposés à apporter dans les délibérations la passion du partisan politique ou du sectaire. »

« Pour traiter avec profit de matières d'instruction il faut des gens du métier ; c'est-à-dire des hommes appartenant au corps enseignant. »

Tous nos lecteurs remarqueront d'eux-mêmes que l'auteur recommande et condamne en même temps son projet.

De plus, il donne indirectement un excellent conseil à ceux qui, depuis un an, déprécient notre enseignement, puisque, dit-

il, « pour traiter avec profit de matières d'instruction, il faut des gens du métier. »

« Le Conseil actuel de l'Instruction publique, écrit le même journal, devrait disparaître complètement pour être remplacé par un « bureau de conseillers » compétents en matière d'enseignement et dont le rôle consisterait uniquement à suggérer au ministre les meilleurs moyens de développer l'instruction parmi le peuple. »

Chacun son goût. Mais le Conseil actuel, dans notre humble opinion, est bien préférable au cercle de marionnettes que l'on suggère de former.

« Les évêques, ajoute-t-il, ont déjà trop à faire dans leurs diocèses pour pouvoir consacrer aux matières de l'enseignement les soins qu'elles exigent. »

Cette compassion, sans doute, part d'un bon naturel ; mais attendez qu'ils se plaignent eux-mêmes.

« Les principales administrations sont sous le contrôle d'un ministre responsable, pourquoi cette exception en faveur de l'Instruction publique ? »

Parcequ'il y a une différence entre les premières et la dernière que trop de personnes ignorent.

D'ailleurs, la législature contrôle les dépenses du département de l'Instruction publique comme celles des autres départements. Ce qui ne veut pas dire que la bourse du peuple est pour cela plus en sureté.

« Si le ministre est sage, » ajoute-t-on, « il prendra la moitié de ses conseillers dans l'élément religieux et l'autre moitié dans l'élément laïque. »

Mais si le ministre n'est pas sage—chose fort possible—qu'arrivera-t-il ?

« Ces conseillers ainsi choisis feront bien meilleure besogne que les braves gens qui sont aujourd'hui dans le Conseil de l'Instruction publique, et qui se réunissent la plupart du temps pour se demander—« ce qu'il peut bien y avoir à faire ? »—

Cette farce a plus de corps que d'esprit.

Pour résumer : les suggestions de l'article dont nous venons de citer les principaux passages, tendent, de leur nature du moins, à la laïcisation de l'enseignement. C'est pour cela que nous leur opposons une fin de non-recevoir.

## Théologie populaire

Comme nous le lisons dans la Sainte Ecriture, au chapitre troisième de la Genèse, nos premiers parents désobéirent à Dieu en mangeant du fruit dont il leur avait défendu de manger. Ève s'approcha de l'arbre de la science du bien et du mal, et pendant qu'elle était à considérer combien le fruit défendu était beau et agréable à la vue, le démon se présenta sous la forme d'un serpent, et lui dit : « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger du fruit de tous les arbres du paradis ? » « Nous mangeons, répondit-elle, du fruit des arbres qui sont dans le paradis ; mais quant à celui qui est au milieu du paradis, Dieu nous a défendu d'y toucher, de peur que peut-être nous ne mourions. » « Vous ne mourrez point, répliqua le démon, mais Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. » Alors Ève cédant aux suggestions du tentateur, prit du fruit défendu, en mangea, et en présenta à Adam qui fit comme elle.

Il n'est point dit que la compagne d'Adam commença par goûter du fruit de tous les autres arbres, mais il semble plutôt qu'elle s'approcha directement et en premier lieu de l'arbre dont on lui avait défendu de manger le fruit. N'est-ce pas ainsi que nous agissons trop souvent ? Il suffit qu'une chose en particulier soit défendue, pour que nous soyons plus fortement tentés de la faire. La curiosité aussi fut la cause première de la chute d'Ève. Elle s'exposa au danger, et le démon profita habilement de l'occasion pour la tenter et la faire tomber dans le péché. C'est ce qui nous arrive ordinairement quand la curiosité nous pousse à voir, à entendre ou à lire des choses défendues. Une fois au milieu du danger, le démon ne tarde pas à être à nos côtés pour nous tenter — non pas visiblement, car sa vue nous épouvanterait et l'empêcherait de réussir, mais invisiblement, comme nos anges gardiens ; car le démon est un ange déchu qui possède encore, à l'exception de la bonté, tous les dons départis aux anges. Enfin, non contente de manger du fruit défendu, Ève engagea Adam à en faire autant, comme nous venons de le dire. C'est ce que font beaucoup de pécheurs qui, non contents d'offenser Dieu, cherchent aussi à faire tomber les autres dans le péché.

Pourquoi le démon nous tente-t-il ? Parce que les anges déchus sont jaloux de l'homme que Dieu a créé pour le ciel. Ils le portent au péché, afin que lui aussi soit privé de la place qui lui est destinée dans le ciel, et ne puisse jamais jouir du bonheur qu'ils ont perdu par leur faute. Ils agissent justement comme

ces personnes envieuses, qui ne peuvent se résigner à voir les autres jouir de certains avantages qu'ils n'ont pas eux-mêmes et qu'ils ne pourront jamais se procurer.

Comment furent punis Adam et Ève à cause de leur désobéissance ?

À cause de leur désobéissance, Adam et Ève perdirent leur innocence et leur sainteté, furent chassés du paradis terrestre et condamnés à souffrir et à mourir.

Adam et Ève étaient innocents et saints parcequ'ils étaient les amis de Dieu et dans l'état de grâce, mais leur péché leur fit perdre la grâce et l'amitié de Dieu. La première conséquence de la désobéissance de nos premiers parents, fut donc de leur faire perdre l'innocence et de rendre le corps rebelle à l'âme, à laquelle il avait été jusque là parfaitement soumis.

La seconde, fut leur bannissement du paradis terrestre. La troisième, fut de les assujettir à la soif, au chaud, au froid, aux maladies, aux souffrances de toute sorte et à la mort. S'ils n'eussent pas péché, ils devaient, ainsi que leurs descendants, après un certain temps d'épreuve, passer du paradis terrestre au ciel, en corps et en âme, sans mourir. Mais la pire des conséquences, fut de leur fermer la porte du ciel, et de les rendre dignes de l'enfer, eux et leur postérité. Dorénavant, malheureux en cette vie, ils devaient l'être encore éternellement dans l'autre

---

**Mgr W. O'Hara, évêque de Scranton**

S. G. Mgr William O'Hara, premier évêque de Scranton, est le patriarche de la province de Pensylvanie, et compte déjà cinquante ans accomplis de prêtrise et vingt cinq d'épiscopat.

Il est né dans le comté de Derry, Irlande, en 1816, et n'avait que quatre ans lorsque ses parents émigrèrent et vinrent se fixer à Philadelphie. Après avoir fréquenté les écoles primaires de cette ville, il fut envoyé au collège de Georgetown, et il alla ensuite compléter ses études théologiques à Rome.

Ordonné prêtre en 1842, Mgr O'Hara fut d'abord curé de l'église Saint-Patrice jusqu'en 1856, puis, professeur et sous-recteur du Séminaire de Saint-Charles Borromée. En 1860, il fut nommé vicaire général, et en 1868, lors de l'érection du nouveau diocèse de Scranton, il était choisi pour en être le premier évêque, et consacré dans la cathédrale de Philadelphie par l'archevêque Wood.

Ce diocèse, qui comprend 10 comtés, comptait seulement, il y a vingt-cinq ans, une vingtaine de prêtres, une quarantaine

d'églises ou chapelles, douze écoles congréganistes, fréquentées par 400 enfants, et une population catholique de 25,000 âmes, disséminée sur cet immense territoire et pauvre pardessus le marché.

Grâce au travail surhumain de Mgr O'Hara, le même diocèse compte aujourd'hui 112 prêtres séculiers, 104 églises et chapelles, 15 stations, un collège, 25 écoles paroissiales, fréquentées par 10,000 enfants environ, trois ou quatre maisons de charité, et une population catholique de 100,000 âmes.

Mgr O'Hara a célébré, le 19 décembre dernier, ses noces d'or sacerdotales et ses noces d'argent épiscopales. Malgré ses 77 ans, il est encore plein de vigueur, et bien convaincu que sa tâche n'est pas encore terminée.

#### L'église Catholique dans l'empire Ottoman en 1893

Prêtres : 1,806 ; Frères : 289 ; églises ou chapelles : 1,359 ; Catholiques : 797,600 ; population totale : 24,147,440. Les circonscriptions ecclésiastiques, patriarcats et diocèses appartenant à tous les rites orientaux, délégations, vicariats, préfectures apostoliques, atteignent le chiffre de quatre-vingts. Tous les grands Ordres, toutes les grandes Congrégations comptent quelques uns de leurs enfants dans les rangs du clergé.

#### Ecole normale Laval

L'Ecole normale Laval a été fondée en 1856.

Elle fut inaugurée le 12 mai 1857, au vieux *Château Saint-Louis*, par le Surintendant de l'éducation, l'honorable Pierre-J.-O. Chauveau, représentant le gouvernement, et S. G. Mgr C.-F. Baillargeon, représentant l'archevêque de Québec, dont il était le coadjuteur. Des discours furent prononcés par le Surintendant, par Monseigneur de Tioa, par le maire de Québec, par le Principal de l'Ecole—le révérend Edward-J. Horan : par MM. Toussaint (1), de Fenouillet, Doyle, professeurs de l'Ecole normale Laval, et Devisme professeur de l'Ecole normale Jacques-Cartier.

(1) M. Toussaint, encore professeur de l'Ecole, célébrera, dans ce mois-ci son cinquantième d'enseignement.

Le lendemain, furent aussi inaugurées les conférences de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École normale.

Les principaux de l'École normale Laval, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, ont été :

1. Rvd Edward-J. Horan, de mai 1857 à avril 1868; évêque de Kingston en avril 1858 ;
2. Rvd Jean Langevin, de 1858 à 1867 ; évêque de Saint-Germain de Rimouski le premier mai 1867 ;
3. Rvd Thomas-A. Chandonnet, de 1867 à 1870 ;
4. Rvd Pierre Lagacé, de 1870 à 1884, année de sa mort ;
5. Rvd Louis-Nazaire Bégin, de 1885 à 1888, année de son élévation au siège épiscopal de Chicoutimi ;
6. Rvd Thomas-Grégoire Rouleau, assistant-principal pendant près de vingt ans, et Principal depuis 1888.

L'École normale Laval a deux départements : l'un de filles, l'autre de garçons. Les élèves sont généralement pensionnaires. Quelques externes seulement y sont admis.

Chaque département doit avoir une *école annexe*, où les élèves se forment à l'enseignement sous la surveillance de maîtres pour les garçons, de religieuses pour les filles, et la direction du Principal.

Les connaissances exigées pour l'admission, dans l'un ou l'autre de ces deux départements, sont les mêmes. Les candidats doivent subir avec succès, devant le Principal, un examen sur les éléments de leur langue maternelle, sur l'arithmétique jusqu'à la règle de *Trois* inclusivement, sur les notions élémentaires de la géographie et l'histoire du Canada.

En entrant à l'École, les élèves s'obligent à enseigner durant trois années après leur sortie. Ces trois années d'enseignement sont regardées comme une juste compensation pour les sacrifices encourus par le gouvernement.

Le coût de la pension est de \$78.00 pour les garçons, et de \$60.00 pour les filles. 24 bourses de \$33.00 chacune pour les garçons et 30 de \$24.00 pour les filles sont accordées, chaque année, pour aider les élèves pauvres. Le montant représenté par ces 54 bourses est compris dans les \$14,900.00 que le gouvernement accorde annuellement à l'École normale Laval.

Les élèves-institutrices sont logées et pensionnées par les Dâmes Ursulines, qui leur enseignent aussi quelques matières, et voient, sous la direction du Principal, aux mille et un détails de l'éducation morale.

L'enseignement des matières essentielles au cours normal est donné, dans les deux départements, par le Principal et des professeurs-laïques.

L'École normale Laval est placée entièrement sous le contrôle du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Chaque jour pendant 2½ heures, les élèves-maîtres enseignent dans l'école annexe des garçons, sous la surveillance des professeurs de cette école, qui sont aussi professeurs ordinaires de l'École normale, et sous la direction du Principal.

A cette fin, on reçoit à cette école des enfants de tout âge et de toute capacité, et on les divise en 8 ou 9 groupes; l'école entière est partagée en deux classes: l'une pour les grands et l'autre pour les petits. Une journée est consacrée au français, et l'autre, à l'anglais. Le nombre ordinaire des enfants est de 80 à 90.

L'école annexe des filles se tient dans un bâtiment construit sur l'emplacement de l'ancienne maison de Madame de la Peltrie, fondatrice des Ursulines de Québec. Elle est sous la direction exclusive du Principal et la surveillance des Dames Ursulines. Elle est fréquentée par 180 enfants environ, se divise en quatre classes, dont deux françaises et deux anglaises, qui se subdivisent en groupes.

Les élèves-institutrices s'y exercent à l'enseignement et à la conduite d'une école, chaque jour, pendant trois heures. Les matières d'études sont à peu près les mêmes que dans l'école annexe des garçons.

Le cours normal est de deux ans pour les filles et de trois pour les garçons. A la fin de la première année, l'élève obtient généralement un brevet qui lui permet d'enseigner dans une école élémentaire; à la fin de la seconde année, il reçoit le brevet pour école-modèle, et à la fin de la troisième, le brevet pour école académique. L'élève admis doit avoir au moins 16 ans.

L'École normale n'est pas autre chose qu'une école de pédagogie théorique et pratique, créée en faveur de l'enseignement dans les écoles élémentaires.

La somme de \$14,900.00, allouée annuellement à l'École normale Laval, est consacrée à donner l'Instruction normale à 100 élèves (maîtres et maîtresses), qui doivent être brevetés à la fin de la première année, pour *Ecole élémentaire*; à la fin de la deuxième année, pour *Ecole-Modèle*, et à la fin de la troisième année, pour *Ecole académique*. Ainsi réglé, le cours normal pourvoit aux besoins actuels et prévient, à la fois, et l'encombrement et



une concurrence dangereuse. *Le cours suivi par les élèves-maîtres étant de trois ans, la moyenne annuelle des départs est de 18.* Le cours des élèves-maîtresses étant de deux ans, la moyenne annuelle des départs est de 28. Donc, 46 maîtres et maîtresses quittent, annuellement, l'Ecole normale. Comme, en entrant dans cette institution, ils se sont engagés à enseigner *trois ans*, la Province a droit aux services constants dans l'enseignement de 138 élèves de l'Ecole normale Laval.

Ce sont donc, en définitive, les écoles élémentaires et primaires qui bénéficient des subventions faites aux écoles normales par le gouvernement.

L'Ecole normale Laval doit compter, au nombre des titulaires actifs de l'enseignement, 138 anciens élèves. Les statistiques suivantes démontrent qu'elle n'est pas en défaut :

Diplômes octroyés de 1857 à 1892.....	2,426
Elèves brevetés (1) .....	1,675
Professeurs ecclésiastiques ou religieux.....	12
Inspecteurs d'écoles .....	12
Professeurs et instituteurs laïques.....	64
Institutrices religieuses.....	94
Institutrices laïques .....	224

Total. .... 405 (2)

L'Ecole normale Laval, tenue de fournir à l'enseignement 138 titulaires actifs, en fournit 405 au moins.

Les anciens élèves-maîtres sont au nombre de 87, au lieu de 54, que l'école est tenue de donner à la classe enseignante.

Pour savoir combien d'enfants dans les écoles élémentaires participent indirectement à la subvention de \$14,900.00 accordée à l'Ecole normale, il n'y a qu'à faire le calcul suivant.

La moyenne la plus faible des écoles est de *quarante* enfants. Multipliant 405 par 40, on obtient le chiffre de 16,200, et ajoutant les 250 enfants qui, en moyenne, fréquentent les écoles annexes de l'Ecole normale, on constate que 16,450 enfants, au moins, profitent de l'enseignement normal. Le gouvernement donne donc moins d'une piastre par tête, annuellement, pour répandre cet enseignement.

Outre ces 405 titulaires actifs de l'enseignement dans la Province

(1) Les élèves pouvant obtenir chacun trois diplômes : *élémentaire, modèle et académique*, il s'ensuit que le nombre des diplômes l'emporte sur celui des élèves

(2) Cette statistique est basée sur les rapports des inspecteurs d'écoles pour l'année 1890-91, et sur les renseignements fournis par les communautés religieuses.

il y a aussi bon nombre d'anciens élèves qui se dévouent à l'instruction de nos compatriotes des Provinces Maritimes, d'Ontario, de Manitoba et des Etats-Unis.

Les succès que les anciens élèves obtiennent dans l'enseignement ou dans les différentes carrières qu'ils choisissent, après avoir, la plupart, enseigné trois ans, donnent une idée de la valeur du cours normal. On compte parmi eux plusieurs docteurs en théologie, deux juges, plusieurs docteurs en médecine, des avocats distingués, des députés aux Communes et au Parlement provincial, etc. L'assistant principal actuel de l'Ecole normale Laval est lui-même un ancien élève de cette institution.

Quant aux élèves-institutrices qui ont fait profession dans des Communautés religieuses enseignantes, bon nombre occupent ou ont occupé les positions les plus importantes. Ainsi, les supérieures actuelles des Ursulières de Québec, des Ursulines de Roberval, des Sœurs de la Charité de Québec, du couvent de Jésus-Marie, de Saint-Gervais (Bellechasse), et la fondatrice de la communauté des Sœurs des petites écoles, au diocèse de Saint-Germain de Rimouski, sont des élèves de l'Ecole normale Laval. Ajoutons que plus de 100 élèves-institutrices de l'Ecole normale Laval ont fait profession dans des communautés enseignantes ; qu'un certain nombre d'élèves-instituteurs sont devenus prêtres ; et que dix sont actuellement ecclésiastiques et employés à l'enseignement.

#### Le style de certaines réclames

Les auteurs de certaines réclames pompeuses n'y entendent par malice, bien sûr, mais ils n'en font pas moins un abus regrettable du mot *miracle*.

S'ils songeaient que l'emploi de cette expression, pour faire mousser une marchandise quelconque, est non seulement inconvenante et la marque d'une éducation religieuse incomplète, mais une injure à Dieu, ils s'empresseraient, sans doute, de lui en substituer une autre de meilleur goût.

#### Merci de votre obligeance

Dans un salon circulaient des groupes d'allures plus que mondaines ; on y remarquait ce genre d'élégance qui fait traîner au bas des toilettes un superflu qui trouverait en haut un si décent usage. « Voulez-vous que je vous présente à ces dames qui marchent devant nous ? dit-on à un invité.—Merci de votre obligeance, fut-il répondu, j'en vois déjà trop ! »

Mouvement de la population de la Province de Québec  
de 1851 à 1891 (1)

	Canadiens- français	Autres nationalités	Catholiques	Autres religions
1851 .....	669,528	220,733	746,866	143,395
1861 .....	847,320	263,344	942,724	167,940
1871 .....	929,817	261,699	1,019,850	171,666
1881 .....	1,073,820	285,207	1,170,718	188,319
1891 .....	1,189,229	299,306	1,291,709	196,826

A propos des lectures

« J'ai 70 ans, disait un jour un homme qui avait parcouru une honorable et brillante carrière: je suis père de famille; dans ma vie d'étude, j'ai fouillé bien des choses pour la défense du bien; mais à l'heure qu'il est, je m'interdis encore la lecture de certains livres, surtout des écrits passionnés. »

Beaucoup de ceux qui se classent parmi les *invulnérables*, sous ce rapport, après avoir méprisé les conseils de la morale, sont obligés de subir ceux de la médecine.

Le Prêtre et le Maudit

(Suite)

Deux cents francs ! Il avait deux cents francs dans son tiroir ! Deux billets bleus tout déchirés, tout crasseux et qui cependant allaient faire jaillir combien de belles choses ! Et il refaisait, l'abbé Martin, le rêve de Perrette portant son pot au lait. Il voyait des sabots luisants à tous les petits enfants qui courent pieds nus dans la poussière, de la soupe au lard à tous les malheureux qui mangent du pain noir : il ne songeait pas que la distribution faite il lui resterait bien peu de chose à lui-même pour vivre pendant trois mois, il songeait seulement aux enfants qui, demain, lui sauteraient aux jambes en battant des mains avec des cris de joie ; aux « merci » des vieux, balbutiés dans un sanglot et cela lui faisait d'avance tressaillir le cœur.

Comme en une apothéose, toutes ces choses passaient devant ses yeux chassant le sommeil.

(1) Chiffres officiels donnés par le statisticien du gouvernement fédéral.

La lune, indiscretement, plongeait dans la chambre son rayonnement argenté.

A-t-il bien vu, l'abbé Martin ?.....Une ombre glisse dans le jardin.....Bah ! illusion sans doute...Un bruit léger, comme un froissement du lierre serpentant autour de la fenêtre..... Quelqu'un marche près de la maison.....

Immobile sous les couvertures, retenant son souffle pour percevoir le moindre bruit, l'abbé Martin fixe sur la fenêtre ses yeux grands ouverts.

.....Dans la baie claire des vitres, une silhouette se découpe, noire.....Un choc assourdi comme celui du verre enduit de poix tombant à terre.....L'ombre hésite..... puis, un bras s'étend à travers le vide de la croisée.....L'espagnolette grince légèrement.....La fenêtre s'ouvre.....L'homme est dans la chambre. Il s'arrête encore, cherchant à s'orienter dans l'obscurité.

L'abbé Martin va-t-il s'élançer, saisir l'homme à la gorge ?..... Non, il attend. Il attend, car, si l'intrus n'est qu'un voleur, à quoi bon le bruit, à quoi bon le scandale. Nul bibelot précieux ne traîne dans la chambre presque nue. Sa fortune ?..... Ces deux billets bleus reçus le matin et qui dorment en sûreté, et encore, sont-ils toujours à lui ? déjà dans sa pensée ils sont émietlés ; non, plus même son bien, le bien des pauvres.

L'abbé Martin attend donc, affectant cette respiration bruyante que donne le sommeil profond.

Pourtant, les yeux ouverts, il guette.

L'homme, familiarisé à l'obscurité, errait maintenant pieds nus dans la chambre.

Quelques livres, quelques objets sans valeur, et rien, rien à prendre. Un instant l'homme s'arrête au milieu de la pièce, en pleine lumière de la lune.....

Le prêtre reconnaît Jean Traub.....

Que va-t-il arriver ? Est-ce bien seulement comme voleur que Jean est entré ? L'abbé Martin ne peut réprimer un frisson qui, des talons à la nuque, fait tressaillir sa chair.

Après une seconde d'hésitation, Jean s'est approché du lit. L'abbé Martin ne bouge pas, mais, ses forces rassemblées, s'apprête à bondir au moindre geste menaçant.

Jean regarde le prêtre. Endormi, sans défense, l'ennemi, l'être exécré est là, à sa merci, un pressement de main.....une seconde.....rien ne resterait plus qu'un cadavre.....sa haine serait satisfaite.....Jean hésite encore.....Si le prêtre allait se défendre,

la servante entendrait, on viendrait, il serait arrêté, emprisonné : et l'autre crime dont on se souviendrait !..... Pourtant, l'occasion est bien belle..... Jean se penche sur le lit.....

L'abbé Martin à cet instant ne peut retenir un mouvement léger ;

Jean s'effraye..... en deux bonds, il est près, de la fenêtre : un saut, il est dans le jardin.

Et tandis qu'il voit l'ombre s'enfuir à travers les massifs de rosiers, l'abbé Martin murmure :

— Dieu l'a détourné du crime, que son nom soit béni !

(A suivre.)

#### A travers le monde des nouvelles

*Québec*.—Les Quarante-Heures auront lieu au collège de Sainte-Anne, le 7 ; à Sainte-Famille, le 8 ; à Sainte-Sophie, le 9 ; à Sainte-Hénédine, le 11 ; à Saint-Bernardin, le 12 ; à Buckland, le 13 — Nous accusons réception d'une « Notice sur l'Ecole normale Laval de Québec. » pour l'exposition de Chicago, par M. l'abbé T.-G. Rouleau.—La retraite pastorale des curés s'ouvrira au Séminaire, le 8 août prochain, au soir, pour se terminer le 15 au matin ; et celle des vicaires commencera le 22 août, et se terminera le 29 du même mois.—L'Asile de Beauport a été placé sous le vocale de l'archange Saint-Michel et des saints Anges.—Nous nous joignons au *Courrier du Canada*, pour demander qu'on prenne des moyens d'endiguer l'inondation pornographique qui envahit nos villes et ne tardera pas à se répandre dans nos campagnes. Pour nous montrer un échantillon du genre, un ami nous a adressé une *Revue Mensuelle* qu'il a reçue. C'est du paganisme pur, un véritable cours de débauche.—Le *Canada-Revue* a intenté à Mgr l'Archevêque de Montréal une action de 50,000 piastres pour dommages. Le plus à plaindre n'est pas celui qu'on pense.

*Etats-Unis*.—Le centenaire de l'érection du diocèse de la Nouvelle-Orléans, a été célébré, la semaine dernière, en présence d'un grand nombre d'évêques et de prêtres. Parmi ceux qui ont parlé en français au banquet qui a suivi la cérémonie religieuse, se trouvait M. l'abbé Bournigalle, ancien oblat, et aujourd'hui chapelain d'un couvent d'Ursulines, dans la Louisiane. Le sujet de son discours était « L'Eglise en Louisiane sous le Régime Espagnol »